

## **L'OPAH des Hautes Terres d'OC : des aides pour améliorer votre logement, notamment pour favoriser le maintien à domicile.**

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) des Hautes Terres d'Oc a sollicité une prorogation jusqu'au 31 décembre 2020. Il est donc encore temps de profiter des avantages financiers qu'elle peut apporter pour concrétiser un projet de travaux.

Cette opération est animée par le PETR des Hautes Terres d'Oc sur le territoire des communautés de communes Sidobre Vals et Plateaux et Monts de Lacaune Montagne du Haut Languedoc. Elle permet aux propriétaires occupants – sous certaines conditions - de se faire accompagner gratuitement tout au long du parcours (diagnostic, étude de devis, aide à la décision, plan de financement, dépôt de la demande, paiement) et de bénéficier de subventions pour l'amélioration de maîtrise de l'énergie bien sûr, mais aussi pour la réhabilitation de leur logement et notamment pour le maintien à domicile (réfection de salle de bain, monte escalier,...).

Depuis le début de l'OPAH, ce ne sont pas moins de 270 logements qui ont pu bénéficier de ce dispositif. Plus de 6 millions d'euros ont été investis au profit des artisans de notre territoire qui ont réalisé les travaux, et environ 2 000 000 € de subventions ont été attribuées.

Un exemple de travaux aidés.



## **Mais aussi pour les propriétaires bailleurs.**

Grâce au soutien de l'ANAH et des départements, des aides peuvent vous être octroyées en tant que propriétaires bailleurs pour la création ou la rénovation de vos logements en location ou non. Ces aides sont soumises à des conditions particulières. Elles peuvent aller de 25% à 35% et sont cumulables avec d'autres dispositifs.

N'hésitez pas à contacter les animatrices 05 63 74 29 30, elles répondront à vos questions, vérifieront avec vous les conditions d'éligibilité et vous accompagneront tout au long de votre démarche.

Les permanences sont assurées au

PETR des Hautes Terres d'Oc

Place de l'Hôtel de ville 81260 BRASSAC.